

Rentrée

Septembre 2024

TAUX DE RÉUSSITE

2022 : 62 %

2023 : 83 %

100% de présentation à l'examen

SITUATION POST DIPLÔME

INTÉGRATION PRO : 97 %

NON RÉPONSE : 3 %

Année de référence : Promo 2022-2023

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU DROIT DE L'IMMOBILIER

PARCOURS PROFESSIONNEL GESTION DE LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS

OBJECTIFS

- Assurer la gestion et la vente de biens immobiliers (individuels, en copropriété, immobilier de loisir ou non, construits et à construire) ;
- Participer à la conduite de projets ou de programmes de promotion immobilière ;
- Être autonome dans la rédaction des actes juridiques relatifs à l'immobilier ;
- Maîtriser des notions essentielles d'urbanisme, notamment des principaux instruments de planification d'urbanisme ;
- Appréhender des techniques financières et fiscales du domaine de l'immobilier ;
- Disposer de compétences numériques ;
- Maîtriser des diagnostics thermiques ;
- Connaître des techniques de construction ;
- Être en capacité de proposer des solutions juridiques permettant la réalisation des travaux (urbanisme, copropriété).

DÉBOUCHÉS

- Agent immobilier
- Syndic
- Conseiller juriste en ADIL
- Administrateur de biens
- Gestionnaire de copropriété
- Juriste en milieu bancaire et/ou d'assurance
- Chargé d'opérations immobilières
- Chargé d'études en immobilier de loisirs
- Conseil en gestion de patrimoine
- Chargé de baux
- Principal de gérance

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un Bac +2 dans les filières suivantes : droit, DUT carrières juridiques, sciences économiques, BTS des professions immobilières, DEUST immobilier, licence professionnelle technique (génie civil, environnement, aménagement de l'espace), sciences politiques, BTS géomètre expert

ou

Candidats salariés ou demandeurs d'emploi non titulaires d'un des diplômes mentionnés ci-dessus justifiant d'une expérience professionnelle significative (validation des acquis professionnels)

- + Examen du dossier de candidature
- + Entretien

VAE : <https://www.univ-perp.fr/fr/menu/formation/je-demande-une-validation-d-acquis/je-demande-une-validation-des-acquis-de-l-experience-vae--39.kjsp>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance, travaux dirigés, cours magistraux.

STATUT

Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, Pro A, CPF de transition, stagiaire formation continue

RYTHME

2 jours par semaine le lundi et mardi : formation
3 jours par semaine : entreprise

TARIF : 9 500 € HT/AN

Financement par contrat d'alternance et/ou entreprise

EFFECTIF MAXIMUM : 40

CONDITION DE VALIDATION

- Réalisation d'un rapport de stage avec soutenance devant jury.
- Partiels semestriels

PROGRAMME

500 heures au total, modules ESI inclus



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU DROIT DE L'IMMOBILIER

PARCOURS PROFESSIONNEL GESTION DE LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS

PROGRAMME

SEMESTRE 1

- Fondamentaux du droit
- Statut juridique de l'immeuble et du maître d'ouvrage
- Droit de la construction
- Droit de l'urbanisme
- Droit du patrimoine
- Fiscalité et financement des opérations de rénovation
- Énergétique du bâtiment

SEMESTRE 2

- Droit des contrats et responsabilité des constructeurs
- Droit du travail et travaux de rénovation énergétique
- Droit de l'urbanisme opérationnel
- Techniques d'amélioration du bilan énergétique de l'immeuble
- Anglais juridique
- Compétences numériques
- Encadrement projet tutoré appliqué à la spécialité

PROJET TUTORÉ

SUIVI ET AVANCEMENT PROJET TUTORÉ

MODULE COMPLÉMENTAIRE ESI

- Master class
- Conférences
- Éthique et déontologie
- Le défis bas carbone
- Enjeux énergétique
- Prise de parole en public
- Histoire de l'immobilier
- Problématique du bâti
- Gestion des conflits
- L'évaluation immobilière
- Digital en immobilier



Programme accessible aux personnes en situation de handicap

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

20 ter, rue de Bezons
92415 COURBEVOIE
CEDEX
Tél. : 01 71 06 30 30

CONTACT SERVICE ADMISSIONS

Tél. : 01 71 06 30 25
Mail : contact@groupe-esi.fr
www.groupe-esi.fr

L'École Supérieure de l'Immobilier et la FNAIM proposent dans le cadre de leur partenariat avec le département Droit de l'urbanisme et de l'immobilier de l'Université de Perpignan via Domitia, la licence professionnelle « Gestion de la Rénovation Thermique des Bâtiments ». La formation se déroule sur deux semestres dans les locaux de l'ESI.

Document non contractuel. Crédit photos : Shutterstock, iStock et Fotolia. Mise à jour : Mars 2024.